

# Vie du village

Bloc note Pêle-mêle



## Mariages :

Geoffroy **MARIE-LOUISE-HENRIETTE** et Maëva **BROSSELDARD** le 1er juin 2019

Mickaël **BERTEAUX** et Angélique **LEPELTIER** le 8 juin 2019

Laurent **MARIDÉ** et Sabine **ROUVIERE** le 08 juin 2019

Frédéric **LECOINTRE** et Élodie **CHEVET** le 8 juin 2019

Loïc **HONTE** et Solène **COTTEREAU** le 22 juin 2019

## Parrainage civil :

Gabin **LANOË** le 8 juin 2019



Église Saint Laurent de Charentilly

Messe, **samedi 13 juillet** à 18h30



## L'Environ Charentillais

**Samedi 24 août**, une manifestation qui ne se présente plus. L'Environ Charentillais organise sa traditionnelle sardinade dans le parc de la salle polyvalente.

De 16h à 2h... Jeux, records...  
Réservation souhaitée!



## Bibliothèque, matinée des auteurs



Samedi 15 juin la bibliothèque accueillait 11 auteur(e)s, d'abord autour d'un convivial café-croissant ( merci au Four de Dany ).

C'était pour la bibliothèque l'occasion de montrer les réaménagements en cours, soutenus par la municipalité et pour les auteur(e)s une opportunité de rencontre avec les lecteurs.

Une quarantaine de personnes ont visité ce « mini salon » ( une première de cette ampleur à Charentilly ) et sont repartis avec des dédicaces et de la lecture pour petits et grands..

Chacun s'est enrichi des discussions et la bibliothèque ( achats et dons ) d'une vingtaine d'ouvrages.

La manifestation s'est terminée par un vin d'honneur et sur la promesse de rééditer l'opération.



## Charenti'fête fait sa guinguette

RDV **samedi 6 juillet** à partir de 18h au stade pour jouer, manger, admirer le feu d'artifice et danser pour le reste de la soirée.



## Tourisme / Culture à la CCGC-PR

La commission culture/tourisme organise durant tout l'été diverses manifestations sur le territoire sur le thème des goûters et dîners suivis de spectacles.

A cette occasion, le manoir des Ligneriers, armé de ses tours de défense et d'une porte fortifiée, vous invite à passer un moment musical **Dimanche 28 juillet à 14h** avec les artistes de la compagnie Lyrique. S'en suivra un goûter avec Rabelais.

De l'opéra à la chansonnette, venez rire aux aventures de Panurge et Pantagruel ! (apportez vos sièges)



### Attention.

**Pas de conseil municipal en juillet et août.**

**Prochain CM, mardi 3 septembre,**

**donc prochain écho dans vos boîtes aux lettres fin septembre.**



## Astrogatine

Les Nuits des étoiles, grand rendez-vous estival des amoureux du ciel reviennent les **2 et 3 août** à Charentilly !

Le thème de cette année : « De la pierre à l'étoile » exploration spatiale, retour d'échantillons, de météorites.

Astrogatines vous attend nombreux dès 20h au stade où vous pourrez profiter de nombreuses animations et poursuivre votre soirée par une observation au télescope, admirer Jupiter, les anneaux de Saturne et toutes les splendeurs du ciel d'été. Venez nombreux !



## Charenti'fête



Madeleine Guillemot.

Préparez vos cartons et réservez votre dimanche!

**Dimanche 15 septembre**, Charenti'fête organise son vide grenier dans le parc de la salle



Mairie

1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly

# Charentilly

## L'Echo du Village



**Juin 2019**

### «Petit rappel»

En juillet 1969, regroupées en famille ou entre amis autour d'une radio ou d'un rare téléviseur, 600 millions de personnes, sur tous les continents, suivaient le premier pas d'un homme sur la Lune.

50 ans plus tard, sous le parrainage de Hubert Reeves et Claudie Haigneré, nous célébrons cet événement international : « On the Moon Again » !

Installé au stade de Charentilly, Astrogatines, vous invite à découvrir notre satellite à travers télescopes, lunettes, et repérer les sites d'alunissage des missions Apollo à partir de **21h le 13 Juillet prochain.**

Petits et grands seront émerveillés par ces reliefs tourmentés, la finesse des images obtenues et ce véritable survol de la Lune, comme si vous y étiez ...

## INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public - MAIRIE -

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



### AGENCE POSTALE:

Lundi - Mercredi - de 14h à 16h30 Samedi - de 9h à 11h30

## Extraits de quelques décisions du CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

Du 8 janvier 2019



### Décisions du Maire:

- Conclusion d'un contrat avec la Sté Colas attributaire du marché voirie à la ComCom pour l'installation de 2 ralentisseurs en bitume sur la totalité de la chaussée rue des Mailleries pour la somme de 2302.47 €.
- Conclusion d'un avenant avec la Sté RESTAUVAL, pour la mise à disposition d'une personne pour 10 h semaine pendant le mois de juin. Il s'agit de réaliser des heures de ménage dans les bâtiments communaux, cela représente 34,72 € par jour.

### Dissimulation des réseaux aériens de Télécommunication dans la rue des Ouches.

Pour des raisons de simplification de la coordination des travaux, il est proposé de confier la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du génie civil de dissimulation des réseaux de télécommunication aériens au SIEIL pour la durée des travaux.

La part communale pour la dissimulation des réseaux de télécommunication a été estimée par le SIEIL à 81 741.37€.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter ce coût estimatif en sachant que celui-ci peut varier en fonction du coût réel des travaux.

### Dissimulation des réseaux aériens dans la rue des Ouches.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de dissimuler les réseaux aériens de la rue des Ouches dans le cadre de l'aménagement de la voirie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le coût de l'avant-projet détaillé en sachant que celui-ci peut varier en fonction du coût réel des travaux.

Le coût de la dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique a été estimé par le SIEIL à 172 905.36 € TTC. La part communale s'élève à 28 817.56€ HT NET.

### Effacement des réseaux d'éclairage public dans la rue des Ouches.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le coût de l'avant-projet détaillé en sachant que celui-ci peut varier en fonction du coût réel des travaux.

Le coût de l'effacement des réseaux d'éclairage public a été estimé par le SIEIL à 52 752.96€ TTC.

La part communale s'élève à 17 584.32€ HT NET.

### Subvention à la coopérative scolaire de l'école.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans la continuité du projet pédagogique de l'école de Charentilly, l'équipe enseignante a proposé de mettre en œuvre un stage « cirque et clown » sous un chapeau en partenariat avec la Compagnie Fouxfeuxrieux de Chinon du 16 au 30 juin 2019.

La municipalité soutient cette initiative et le budget global de cet événement est d'un montant de 7 652€ auquel il faut ajouter les frais de compteur forain et la consommation qui seront pris en charge par la municipalité.

Le plan de financement s'inscrit comme suit:

	Dépenses	Recettes
Stage Cirque et Clown	7 652€	
Mairie de Charentilly		800€
APEC		1 500€
Conseil Départemental		500€
Coopérative scolaire		4 852€
(ventes torchons, portes clés...)		
<b>Total</b>	<b>7 652 €</b>	<b>7 652 €</b>

### Compte rendu des EPCI

#### Commission cantine.

Lors de cette commission, il a été abordé les points suivants : Repas de fin d'année , Pique-nique extérieur, Parents très satisfaits du service rendu

Une demande a été faite pour savoir s'il est possible de donner des repas pour les enfants ayant des allergies particulières. Les repas pourraient être pris à la cantine mais les aliments seraient conservés dans des boîtes hermétiques, dans le réfrigérateur à part. Monsieur le maire donne son autorisation.

Le problème des nuisances sonores pendant la durée du repas a été évoqué. Monsieur le Maire se propose de réaliser un système de mesure de décibels qui déclenche un bip quand les décibels atteignent la zone rouge.

Il a été demandé de refaire une semaine du goût.

Toutes les animations mises en place pendant cette année scolaire ont plu aux enfants et ils apprécient beaucoup le personnel de service.

#### Conseil d'école

Préparation prochaine rentrée scolaire :

126 élèves (19 PS/18MS/12GS/14CP/23CE1/15CE2/

11CM1/13CM2)

### Commission enfance jeunesse.

Un point a été fait avec les directeurs des ALSH ; programmes d'été proposés ; beaucoup d'enfants sont sur liste d'attente au vu des demandes importantes. Le recrutement des animateurs est à ce jour clos. Il y aura une répartition des enfants sur les ALSH de Neuillé Pont Pierre et de Saint Antoine du Rocher. Il reste des places sur le site de Sonzay pour le mois de juillet.



### **Le prochain conseil municipal aura lieu Mardi 3 septembre 2019, 19h à la Mairie.**

Le Procès-Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune:

[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com), rubrique PV Conseils



### **Agence Postale**

Durant l'été, l'agence postale sera fermée du **lundi 8 juillet au dimanche 28 juillet inclus.**



### **Frelon asiatique**

Depuis plusieurs années, l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) étudie le frelon asiatique au sein d'un laboratoire de l'Université de Tours.

Afin de mener à bien leurs études, notamment la mise au point d'outils de lutte sélectifs, efficaces et respectueux de l'environnement, ils ont besoin de matériel biologique, donc de frelons en quantité.

Pour cela, il demande de leur remonter les signalements de nids de frelons asiatiques détectés sur chaque commune. Ils se déplacent, afin de procéder à leur collecte, sans frais pour les propriétaires du terrain, et sans utilisation de produits chimiques.

Comment repérer un nid ? Le nid du frelon asiatique mesure jusqu'à 1 mètre de haut et a une forme de boule lorsqu'il est élaboré sous abris ou une forme de goutte d'eau quand il est dans un arbre. On trouve les nids souvent à la cime des arbres, sous des avancées de toit, dans des cabanes de jardins, dans des buissons ou des haies, etc.

Suite sur le site de la commune avec le formulaire de déclaration.